



Ceux du Pharo

Bulletin de l'A.A.A.P.

Septième année, numéro 75, octobre 2019

Ceux du Pharo, Association des Anciens et Amis du Pharo (A.A.A.P.), association loi 1901

président : Francis J. LOUIS ; vice-président : Jean-Marie MILLELIRI ; trésorier : Bruno PRADINES
secrétaire générale : Dominique CHARMOT-BENSIMON ; secrétaire général adjoint : Loïc CAMANI

(Rédaction : F.J. Louis, J.-M. Milleliri • Internet : D. Charmot-Bensimon)



En attendant l'assemblée générale (D. Charmot).

LE MOT DU BUREAU

Encore un mois passé dans un véritable tourbillon : les Actualités du Pharo, l'assemblée générale ordinaire, la fermeture du musée Jamot et, comme on dit, « les affaires courantes ». Mais nous avons pris l'habitude de ce rythme effréné et cela nous convient très bien. Une seule préoccupation : nos lecteurs. Aurez-vous la patience et l'envie de tout lire ? La météo se joint à nous pour vous y inciter !!

Le Bureau

L'ASSOCIATION COMPTE 326 MEMBRES.

Sommaire du n°75, octobre 2019

Le mot du bureau	01
Les XXV ^e Actualités du Pharo	02
Notre affiche aux XXV ^e Actualités du Pharo	06
L'assemblée générale ordinaire	09
Le musée Jamot à Saint Sulpice les Champs	14
Nos membres nous écrivent	21
Congrès, colloques, salons, festivals	24
Le cabinet de curiosités	27
Avis de recherche	29
Militaria	30
La page technique de l'association	31
Quelque part sur le web	31
Les suppléments gratuits	32
La librairie de « Ceux du Pharo »	34

LES XXV^e ACTUALITÉS DU PHARO

(texte : Jean-Marie Milleliri ; photos : Anne-Marie Di Landro et Jean-Marie Milleliri)

En revenant sur leurs lieux originels, au sein du site historique de l'Institut de médecine tropicale du Service de santé des armées, la 25^e édition des *Actualités du Pharo* a retrouvé du 2 au 4 octobre 2019 les murs qui les avaient vues naître en 1994.



« Notre » Pharo.

Pour ce retour sur l'École du Pharo, l'accueil par Aix Marseille Université (AMU) a été à la fois chaleureux et très respectueux du passé de notre Ecole plus que centenaire. *Ceux du Pharo* n'est pas étranger à ce retour aux sources ayant entamé les démarches pour envisager la tenue de cette conférence annuelle en ces lieux, démarches concrétisées par le GISPE grâce à l'excellence des contacts pris avec Mme Marie Masclat de Barbarin, vice-présidente du Conseil d'administration de l'AMU. C'est d'ailleurs elle qui le 2 octobre a ouvert ces 25^{es} Actualités du Pharo et partagé des mots très profonds sur l'attachement que l'AMU doit à l'École du Pharo et à ceux qui font perdurer l'esprit de la médecine outre-mer.

Plus de 170 participants, dont près de 50 venus de 17 pays d'Afrique et de l'Océan indien, ont permis de donner à ces rencontres un niveau de qualité et d'échanges de très haute tenue. Cette année, le

thème de ces journées portait sur « One Health : vers une seule santé », sujet qui a permis de rassembler des experts du monde médical mais aussi du monde vétérinaire et environnemental.



Dans l'amphithéâtre Gastaud.

Commençant dans l'amphithéâtre Gastaud par un hommage personnel et très émouvant du Professeur Marc Gentilini au Professeur Guy Charmot disparu en début d'année, puis par le plaidoyer de Claude Dumurgier pour que la chirurgie contre la pauvreté puisse reprendre sa place comme intervention de santé, la première journée s'est terminée par une série de conférences invitées « One Health ». Celle inaugurale donnée par Jean-Paul Gonzalez a été particulièrement édifiante des enjeux pour l'Homme de l'approche « Une seule santé ».

Dans une ambiance comme toujours très familiale sinon amicale, les échanges entre les participants lors des pauses ont été une nouvelle fois l'occasion d'échanges fructueux. Le stand de *Ceux du Pharo*, installé comme l'ensemble des supports d'accueil dans la salle des voûtes au sous-sol de l'AMU, a été très fréquenté permettant au Président de présenter nos actions et de proposer à la vente les productions de l'association.



Dans la salle des voûtes.

Les deuxième et troisième journées des Actualités se sont déroulées dans le bâtiment abritant par le passé, entre autres la salle d'honneur et la bibliothèque dans l'ancienne Ecole du Pharo. L'amphithéâtre Alexandre Yersin, totalement rénové et rebaptisé en mars 2019 Jean-Etienne Touze, a accueilli l'ensemble des débats scientifiques de ces deux journées. Au total, les journées ont permis d'écouter 12 conférences invitées et 27 conférences de communications libres. La session du collège des universitaires des maladies infectieuses et tropicales (CMIT), toujours attendue par la qualité des

lectures qui y sont données, a été l'occasion de balayer les grands sujets de la médecine tropicale, du paludisme au choléra en passant par les maladies virales tropicales. Une session de communications affichées occupant une grande partie de la salle des voûtes a déployé plus de 40 posters très imagés, dont celui de *Ceux du Pharo* sur l'histoire des équipes Jamot de lutte contre la maladie du sommeil.



Le stand de « Ceux du Pharo » bien occupé.

Comme chaque année, les journées se sont closes sur la cérémonie de remise des prix distribués aux lauréats des meilleures thèses des universités française ou francophone, du meilleur travail de terrain ou du meilleur poster.

Les photographies de circonstances ont scellé pour de durables souvenirs ces instants de partages scientifiques mais aussi amicaux.

Sur les marches du bâtiment de l'ancienne salle d'honneur, devenue réfectoire des personnels de l'AMU, une cohorte d'anciens de l'École du Pharo est venue poser, précédée par la belle délégation ivoirienne arrivée pour ces Actualités du Pharo des bords de la lagune Ebrié.



Quelques anciens de l'École



La délégation ivoirienne.



Remise des prix.

Une édition très réussie de l'avis de chacun. Rendez-vous du 7 au 9 octobre 2020 pour la 26^e édition qui sera consacrée à « la santé sexuelle et reproductive dans les pays du Sud ».



NOTRE AFFICHE AUX XXV^e ACTUALITÉS DU PHARO



LA MISSION PERMANENTE DE PROPHYLAXIE DE LA MALADIE DU SOMMEIL.

CAMEROUN, 1926-1932.

Francis LOUIS, Dominique CHARMOT-BENSIMON,
Loïc CAMANI, Bruno PRADINES, Jean-Marie MILLELIRI
Association « Ceux du Pharo »

Le 29 avril 1926 au Ministère des Colonies, le docteur Eugène Jamot présente le rapport et les conclusions de la Commission de la maladie du sommeil au Cameroun.

Le 8 juillet 1926, le Ministre des Colonies Léon Perrier prend un arrêté instituant la « Mission permanente de prophylaxie de la maladie du sommeil au Cameroun », basée à Ayos, Cameroun, dont la direction est assurée par le docteur Jamot, alors âgé de 47 ans. Jamot va développer ses équipes : il peut compter en 1926 sur 10 médecins, 20 assistants sanitaires européens et 150 infirmiers camerounais. Il forme 7 équipes mobiles.

À AYOS

Photos du Dr JAMOT (fonds MILLELIRI) et du Dr CHAMBON (fonds Ceux du Pharo)



Des dizaines de suspects à examiner



Des centaines de malades



Des dizaines d'hospitalisés



Une équipe nombreuse



La ponction ganglionnaire



La prise de sang capillaire



Le diagnostic parasitologique



Le diagnostic de phase



Le traitement

SUR LE TERRAIN
PROSPECTION PAR LE FLEUVE NYONG
 Photos du Dr CHAMBON (fonds Ceux du Pharo)



La Klossine, moteur central



La flottille de pirogues



La navigation par le difficile ...



... risquer ...



... par le facile ...



... jusqu'à Moussemu et Mbalmayo.



SUR LE TERRAIN
PROSPECTION PAR LA PISTE
 Photos du Dr CHAMBON (fonds Ceux du Pharo)



Une caravane de 20 personnes



Des ponts rudimentaires franchis en tipoué



La piste forestière, en tipoué ou à pied.



L'arrivée au village.

AU VILLAGE, COMME À AYOS

Photos du Dr CHAMBON (fonds Ceux du Pharo)



Rassemblement des villageois



Les malades graves



La ponction ganglionnaire



La prise de sang capillaire



Le diagnostic parasitologique



Le traitement par atoxyl

Cette stratégie a permis d'examiner en 1928 plus de 530 000 habitants du centre du Cameroun :
 108 000 malades (20,4 %) sont diagnostiqués et traités.
 En 1929, l'indice des contaminations nouvelles n'est plus que de 3 %. Il chute à 0,8 % en 1935.
 Dans toute l'Afrique, la stratégie est appliquée sans grands changements jusqu'en 2015.



Remerciements :
 Monsieur Christian CHAMBON
 pour les photographies de son père.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Le Vieux-Port au crépuscule (L. Camani)

La recette d'une bonne assemblée générale ? Un cadre somptueux, des amis chaleureux, une secrétaire générale redoutablement efficace et un bilan très positif. C'est simple, non ?



Le président et la générale



Une partie de l'assistance et un vice-président studieux

**Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle 2019 (exercice 2018-2019)
de l'Association « Ceux du Pharo », Association des anciens et des amis du Pharo (AAAP), en
date du 3 octobre 2019**

Préambule

L'assemblée générale annuelle de l'association « Ceux du Pharo » s'est tenue le jeudi 3 octobre 2019 à Marseille, dans les locaux du Fort Ganteaume, boulevard Charles Livon, 13007.

La secrétaire générale précise que l'Association compte 326 membres dont 117 sont à jour de leur cotisation. Le quorum, selon les statuts, est atteint lorsqu'un tiers des membres à jour de leur cotisation est présent ou représenté, soit 39 membres.

Trente-et-un membres, dont les cinq membres du Bureau, et 27 membres représentés remplissent ces conditions, soit 58 personnes. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h40.

La parole est passée au président qui remercie les membres de leur présence et souligne le caractère exceptionnel de l'activité de l'association pour l'exercice écoulé.

Il rappelle brièvement le rôle joué par « Ceux du Pharo » dans la tenue des XXVe Actualités du Pharo dans les locaux historiques du Pharo, occupés maintenant par la présidence d'Aix-Marseille Université (AMU). Le président et la secrétaire générale avaient été reçus par Madame Marie MASCLET DE BARBARIN, vice-présidente du C.A. d'AMU en décembre 2018 et avaient évoqué la possibilité de tenir les XXVe Actualités du Pharo dans l'amphithéâtre Gastaud et dans l'amphithéâtre Yersin rénové et rebaptisé en 2019 « amphithéâtre Jean-Étienne Touze » (voir Bulletin n°65). La demande ayant été favorablement accueillie, MM JP BOUTIN (#269), JM MILLELIRI (#002), JL REY (#068) et P. SALIOU (#126) représentant le GISPE ont pris le relais pour finaliser le projet et le conduire à sa réalisation.

Le président rappelle qu'en ouverture des Actualités, le professeur Marc GENTILINI (#066) a prononcé un discours chargé d'émotion à la mémoire du Grand Ancien de l'association, Guy CHARMOT (#026), disparu en janvier 2019 dans sa 105^e année. Ce discours fait écho à celui prononcé, avec non moins d'émotion, par Pierre SALIOU le 15/03/19 (Bulletin 68).

Le renouvellement du Bureau n'est pas à l'ordre du jour, puisqu'il a été renouvelé pour deux ans conformément à l'article 8.4 des statuts, lors de l'assemblée générale du 4/10/2018.

Le président aborde ensuite le rapport moral, selon l'ordre du jour qui a été envoyé avec la convocation.

Bilan moral

Le président rend compte des activités menées par l'association au cours de l'année écoulée.

Le livre *Devoirs de mémoire*

Le mois de décembre a vu la publication du livre *Devoirs de mémoire. Quatre siècles d'hommages aux médecins, pharmaciens, vétérinaires et officiers d'administration du Service de santé des Armées* (Bulletin 65). Le président en a assuré la direction et la coordination, mais il veut citer Dominique CHARMOT-BENSIMON (#131), Michel DESRENTES (#007), Emmanuel DUMAS (#229), Pierre-Jean LINON (#291) et Jean-Marie MILLELIRI (#002) pour les remercier de leur aide active. Il souligne la participation d'Yves BUISSON (#206) qui a rédigé une préface chaleureuse pour ce livre. Ce livre a rencontré un excellent accueil et des critiques exceptionnellement flatteuses. Il a été vendu à 350 exemplaires, ce qui est inhabituel pour une publication dite « de niche ». La directrice centrale du SSA, Mme GYGAX GENERO, a félicité « Ceux du Pharo » et a invité le président à présenter ce travail au Salon du livre de Paris en mars 2019, au stand du SSA (Bulletin 68). Le président remercie aussi tout particulièrement Dominique LOUIS (#095) qui a assuré avec courage et énergie le fastidieux travail d'empaqueter et expédier les livres. Pour mémoire, chaque livre pèse 3,2 kg.

Autour du Muy (Var)

Inauguration d'une plaque mémorielle au cimetière communal du Muy

Le 13 avril, « Ceux du Pharo » a procédé à l'inauguration au Muy d'une plaque commémorative apposée sur le mur d'entrée du cimetière communal (Bulletin 69). Devant un public nombreux ont été célébrés Henry FOURNIAL (1866-1932), Victor ROBINI (1905-1984) et Alain-Jean GEORGES (1946-

2012). Il faut signaler que, pour la première fois, toutes les associations médico-militaires ont été représentées : ASNOM, AEVDG, ASA, « Ceux du Pharo ». Louis (#009) et Odile REYMONDON nous ont brillamment aidés dans cette entreprise et le président les remercie avec chaleur au nom de l'association.

Remise de la canne d'Henry FOURNIAL à « Ceux du Pharo »

Madame Agathe GEORGES, mère d'Alain-Jean, a révélé lors de cette cérémonie du 13/04/19 qu'elle détenait la canne d'Henry FOURNIAL. Elle l'a remise solennellement à « Ceux du Pharo », le 25 juin, au Muy (Bulletin 71).

L'exposition à Zinder

Une magnifique exposition historique à Zinder, Niger (Zinder 1900) s'est tenue au mois d'avril 2019. « Ceux du Pharo » avait prêté quelques photos qui ont été très appréciées, notamment par le sultan de Zinder qui y a retrouvé ses ancêtres (Bulletin 69). Les photos proviennent du fonds photographique « Yves HOSTIER », généreusement confié à « Ceux du Pharo » par Pierre HOSTIER (#301).

Saint-Sulpice les Champs (Creuse) et la mémoire d'Eugène JAMOT

Le 1er juin, plusieurs membres de l'association se sont retrouvés à Saint-Sulpice les Champs pour renouer avec la tradition de la commémoration de la mémoire d'Eugène JAMOT, initiée par ses disciples en 1967. Les représentants de l'association et Alex de SAINT-RAPT, maire de Saint-Sulpice les Champs, se sont accordés pour pérenniser cette belle et importante tradition (Bulletin 71).

Le devenir du musée Jamot à Saint-Sulpice les Champs et de ses archives

Le 13 septembre 2019, le musée JAMOT à Saint-Sulpice les Champs a fermé définitivement ses portes (Bulletin 74). Mais la présidente de l'association Docteur Eugène JAMOT (#083) et « Ceux du Pharo » ont réussi à éviter la dispersion des collections et des archives. Ce véritable trésor sera entreposé au musée des troupes de marine (MDTM) de Fréjus (Var). C'est le résultat d'une forte et amicale coopération établie avec Philippe ROUDIER (CHETOM, #306), le conservateur en chef, et son équipe. En juillet 2019, Francis LOUIS s'était déplacé, à titre personnel, à Saint-Sulpice les Champs avec Philippe LAFARGUE du MDTM pour faire à titre exploratoire un inventaire précis des collections du musée. Dans les semaines qui viennent, le MDTM se déplacera à Saint-Sulpice les Champs pour faire le déménagement dans des conditions professionnelles. Le MDTM est actuellement en reconstruction ; des expositions temporaires animeront le musée et une exposition sur Eugène JAMOT pourra être envisagée dans ce cadre.

Villeneuve'Africa, 3^e édition

Le 29 septembre, le président et le secrétaire général adjoint (Loïc CAMANI, #230) ont tenu un stand à Villeneuve-Loubet pour la troisième édition de Villeneuve'Africa. Des milliers de visiteurs ont pu apprécier la collection de peignes africains du président et quelques-uns ont même voulu en acheter! Cette idée est soumise à l'assemblée pour améliorer le budget 2020 ...

Les bulletins et leur supplément

L'une des conséquences de l'activité de l'association est l'augmentation croissante du nombre de pages du Bulletin (29 pages en septembre 2018, 48 pages en septembre 2019). Depuis le mois d'octobre 2017 (publication du premier supplément avec le bulletin 50) à ce jour, ce sont 24 suppléments qui ont été publiés, sur des thèmes très divers. Ces suppléments sont maintenant accessibles sur le site internet. Ce site internet animé par notre *websister* est très apprécié.

Les publications et le site demandent un gros travail, d'autant plus qu'un trop petit nombre d'adhérents apporte leur contribution. Le travail d'équipe est facilité par les apports des lecteurs : correspondances, photos, films, vieux enregistrements (qui seront convertis en format audio numérique), objets du cabinet de curiosités, etc. **Il ne faut surtout pas hésiter à envoyer des contributions, elles seront publiées pour le plaisir de tous.**

Les projets

Ils sont nombreux.

Les plaques commémoratives.

« Ceux du Pharo » continuera sa politique mémorielle par des plaques commémoratives

- À l'entrée du Pharo

- Dans l'amphithéâtre TOUZE, en rappelant sa carrière
- Le 7 janvier 2020, sur la tombe de notre grand ancien Guy CHARMOT, pour le premier anniversaire de sa mort.

Le transfert des archives du musée Jamot et de « Ceux du Pharo »

L'association va travailler au transfert à Fréjus des collections et des archives du musée Jamot et au transfert des archives reçues et qui sont entreposées à titre gracieux chez les Oblats de Marie Immaculée de Marseille, grâce à l'aide amicale de Christian DURIEZ (#294), qui ne sera jamais assez remercié.

La politique d'édition

La politique d'édition sera poursuivie, avec l'objectif du maintien du souvenir de nos camarades ;

- Édition dans très peu de temps d'un livre sur Matteo BRONDY (1866-1944), vétérinaire, qui s'est installé à Meknès au Maroc comme peintre orientaliste (*Devoirs de mémoire*, pp. 379-380).
- Un deuxième tome des *Carnets d'un médecin de brousse* traitera des prospections de la THA dans la forêt camerounaise en 1928-1930 par Marcel CHAMBON et son épouse Christiane, à partir des photos prises par Marcel, que son fils Christian (#029) a généreusement données à l'association.
- Loïc CAMANI (#230, SGA) prépare un livre magnifique sur les Kamsiki des monts Mandara dans l'Extrême-Nord du Cameroun, à partir des photos prises par Christian DURIEZ (#294) qui y a vécu 25 ans. Ce livre sera dans le droit fil de *Parcours Africain*, chez les Sara, par Paul MARTINO (#253), et de *Au bout de la piste*, chez les Toupouri, par André BORGOMANO (#046).
- Les corrections et l'inclusion de nouveaux noms dans *Devoirs de mémoire* seront poursuivies. « Ceux du Pharo » prévoit ainsi de publier vers 2022 une deuxième édition « revue, corrigée et augmentée ». Francis LOUIS adresse un appel aux membres de l'association à l'envoi de biographies qui leur semblent intéressantes.
- En 2023, pour les dix ans de la fermeture de notre Pharo, « Ceux du Pharo » envisage la publication d'un ouvrage qui devrait s'intituler *L'école du Pharo*, avec les photos des promotions, les listes des stagiaires, des fiches biographiques, etc. Le concours de tous les adhérents en possession d'information serait vraiment précieux.
- D'autres livres sont en projet, mais la décision de les publier n'a pas encore été prise.

Local pour le siège social

L'association est actuellement domiciliée à l'adresse personnelle de son président. Un siège social « autonome » serait souhaitable. Les recherches pour un local susceptible de l'héberger sont vaines pour le moment, et un appel aux suggestions est lancé.

Association d'intérêt public ou général

Les démarches administratives pour obtenir la qualification d'intérêt public sont très complexes. En revanche, obtenir le label « intérêt général » (qui permet aux adhérents l'exonération partielle de leur frais d'adhésion) est plus simple et Jean-Loup REY (#068) a l'expérience de la procédure.

Le site web

Le président relaie une demande de la *websister* : elle demande l'aide d'un bénévole, doué en informatique, qui l'aiderait à faire barrage aux connections indésirables de sites ukrainiens ou mahorais. Elles viennent parasiter régulièrement le site, faussent les statistiques de fréquentation mais surtout laissent une inquiétude quant à leur motivation pour fréquenter le site des anciens du Pharo.

Le président répond ensuite aux questions puis l'approbation du bilan moral est mise au vote.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

La parole est passée au trésorier de « Ceux du Pharo », Bruno PRADINES (#003).

Bilan financier

Le trésorier présente un état financier de l'association sur l'année civile 2018 et l'année civile 2019 à la date de l'assemblée générale.

Année	Recettes/report	Dépenses	Solde
2018	18 855,96€	9 112.81€	9 443,15€ (reporté sur 2019)
2019 (au 31/08/2019)	18 748,15€	18 237,15€	511,07€

Les recettes de l'année 2018 et 2019 sont principalement dues aux cotisations, à la vente d'ouvrages et aux dons pour l'achat de la plaque du Muy. Les dépenses de 2018 sont essentiellement dues à l'impression de livres, à leur frais d'envoi et à la réalisation de la plaque du Muy (avance). L'augmentation significative des dépenses sur l'année 2019, non encore clôturée, repose essentiellement sur l'avance faite à l'imprimeur pour le tirage du livre *Devoirs de mémoire*, les frais d'emballage et les envois postaux des livres. L'autre poste de dépense a été la part propre de l'association dans le financement de la plaque mémorielle au Muy.

De nombreux chèques ont été collectés lors des Journées du Pharo et de l'AG, ce qui va augmenter le solde de 511,07€ du 31/08/2019.

Le trésorier répond ensuite aux questions puis l'approbation du bilan financier est mise au vote.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

- *Devoirs de mémoire* et les promotions de l'École de Santé de Lyon-Bron. Le président, soutenu par Yves BUISSON (#206), suggère que la DCSSA offre un exemplaire de *Devoirs de mémoire* à chaque élève à l'issue du baptême de promotion, ce qui leur permettrait de prendre conscience de la magnifique histoire du Service de santé des Armées. Il est rappelé que le Bureau des Élèves en possède déjà un exemplaire.
- Le président rend compte d'un entretien avec le professeur Marc GENTILINI (#066), au sujet de Georgette MICHAUD. Marc GENTILINI propose qu'une lettre de soutien à Georgette MICHAUD, présidente de l'Association Docteur Eugène JAMOT (#083) dissoute, circule parmi les adhérents de « Ceux du Pharo » pour recueillir le plus grand nombre possible de signatures. Le président se charge de rédiger cette lettre et de la faire circuler.
- L'assistance est informée du projet de livre porté par Alain BUGUET (#048) sur la THA au Congo. Loïc CAMANI (#230) en assurera l'impression.
- Jean DUBOIS (#292) informe l'assemblée qu'il dispose d'une très volumineuse collection philatélique, couvrant de nombreux thèmes (Histoire de la médecine, Histoire de France, Plantes de la Bible..) dont il est contraint de se séparer. Une discussion s'engage sur la possibilité de valoriser tout ou partie de sa collection par une publication.
- Louis REYMONDON (#009) intervient sur la nécessité d'honorer Jean-Étienne TOUZE par une plaque digne de lui, dans l'amphithéâtre qui porte maintenant son nom, mais il souligne que cela ne doit pas se faire au détriment de la mémoire d'autres Anciens valeureux comme l'a été Alexandre YERSIN, le précédent dédicataire de l'amphithéâtre.
- Les archives audio (comme le 33-tours vinyle confié au président par Jean-Loup REY [#068]) ou des archives tropicales actuellement en la possession d'Alain BUGUET (#048) doivent absolument être conservées, et le partenariat avec le Musée des troupes de marine de Fréjus (Var) devrait répondre à ce souci mémoriel. L'archiviste de ce musée avait témoigné de la visite de nombreux étudiants en thèse recherchant de la documentation sur le passé colonial de la France et sur le service de santé. Il sera nécessaire de reprendre contact avec elle pour concevoir la meilleure manière de gérer ces dons et les mettre à la disposition des chercheurs de tous niveaux. Il est rappelé qu'Yves PIRAME (#006) et le MGI VOELCKEL ont fait partie du CA du MDTM. La Société francophone de médecine tropicale et santé internationale (Société de pathologie exotique) se préoccupe également de la conservation des archives et un partenariat sera bientôt étudié.
- Michel ROBERT (#215) fait part d'une piste possible pour l'aide informatique qui est demandée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15 et le président convie l'assistance à partager un verre de l'amitié, préparé par le service restauration du Fort Ganteaume.

LE MUSÉE JAMOT À SAINT SULPICE LES CHAMPS

Nous avons reçu le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'association Docteur Jamot.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 13 septembre 2019 SAINT SULPICE LES CHAMPS

Présents(es) :

M. CHANDERNAGOR André, Ancien Ministre
M. SAINTRAPT Alex, Maire de Saint Sulpice les Champs

Mrs BOUTEILLE Bernard, BUGUET Alain, DEPEIGE Daniel, GRENAUD Roger, PASCAL Maurice, VALLADE Henri, VAURY Jean-Claude.

Mmes BEUCHET Geneviève, CHANDERNAGOR Odette, DEPEIGE Monique, GIRY Delphine, GIRY Michèle, GLUNK Mireille, MICHAUD Georgette, RAYNAUD Jeanne-Marie, VAURY Chantal.

Nombre de votants : 18

Nombre de pouvoirs : 51

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire : 17h15

Mme Michaud, Présidente, ouvre la séance, salue les membres présents et les remercie de leur participation.

Le grand nombre de pouvoirs s'ajoutant à celui des présents permet de délibérer valablement. Les pouvoirs, sans nom, sont répartis entre les membres présents.

Mme Michaud excuse l'absence de M. LOZACH Jean-Jacques, Sénateur de la Creuse, M. DUMONTAND Jean-Baptiste et Mme PALLIER Nicole, Conseillers départementaux.

Ordre du jour :

Examen de la situation actuelle de l'association.

Décision à prendre sur le transfert éventuel du fonds d'archives Dr Eugène Jamot.

Mme Michaud propose de présenter en premier lieu le rapport financier avant le rapport moral.

Rapport financier (exercices 2017, 2018 et 2019)

Année 2017 :

La mise en sommeil de l'association a été décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juillet 2017 avec effet immédiat et pour une période de 6 mois jusqu'au 31 décembre 2017.

L'animatrice a été licenciée à compter du 1^{er} octobre.

Au cours du 4^{ème} trimestre la présidente a expédié les affaires courantes.

Le compte de résultats est la traduction chiffrée de cette situation.

Produits :

26 663 € en 2017

64 225 € en 2016 (avec le 2nd congrès Tropiques en Marche 5 jours)

48 207 en 2015

Si la Région a versé les ¾ de l'aide au titre du contrat aidé soit 9 810 € représentant 37 % des produits, les soutiens financiers n'ont représenté que 10 % des produits : canton 300 €, commune 1 500 €, DDCSPP 1 000 € (soutien aux animations).

Les cotisations des adhérents et les dons collectés 9 700 € ont constitué 37 % des produits (3 859 € ont été collectés au titre du soutien de l'association en d'année 2017).

Les manifestations, produits vendus et aide bénévole constituent le reste 16 %.

Charges :

41 676 € en 2017

61 057 € en 2016 (avec Tropiques en Marche : 34 896 €)

44 717 € en 2015

Les charges salariales représentent 40 % du montant.

La résiliation d'un contrat 22 % (Jeapi Desk).

Le reste 38 % résulte du fonctionnement courant dont chauffage 1 600 €, téléphone 900 €, amortissements 2 000 €.

Le compte de résultats fait apparaître un excédent des dépenses sur les recettes de 15 000 €, montant de la subvention sollicitée, auprès du département et la communauté de communes et qui a été refusée à l'association.

Refus qui a entraîné la mise en sommeil dès le 3 juillet 2017.

Années 2018 et 2019 :

La présidente a maintenu le plus possible les contacts et recherché les moyens pour envisager une reprise d'activité ; recherche d'un site, de partenaires et de financements.

Elle a maintenu, autant que faire se peut, le bon état des archives et des collections tout en limitant notamment les dépenses de chauffage.

Produits :

En 2018 : 3 450,72 € dont 2 830 € de dons et 580,72 € de produits divers et 40 € de cotisations.

En 2019 : 283,71 € dont 280 € de dons et 3,11 € de parts sociales

Charges :

En 2018 : 6 370,97 € de charges courantes de fonctionnement

En 2019 : 3 330,22 € de charges courantes de fonctionnement

Résultats :

En 2018 : les dépenses excèdent les recettes de 2 920,25 €

En 2019 : les dépenses excèdent les recettes de 3 047,11 € à la date du 30 août.

Trésorerie :

Elle s'amenuise et passe de 10 634,68 € au 31.12.17 ; à 7 713,30 € au 31.12.18 ; à 4 676,19 € au 13.09.19 (date de l'assemblée générale).

A ce jour, 13 septembre 2019, l'association dispose de 2 596,14 € au livret, et de 2 070,05 € au compte courant.

Les charges restant à régler à ce jour sont évaluées à 2 000 € environ et l'actif disponible de l'ordre de 1 500 à 2 000 € permettant de couvrir les charges éventuelles jusqu'au transfert du fonds Jamot au Musée des Troupes de Marine, si l'association le décide.

Rapport moral

La mise en sommeil de l'association a été décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juillet 2017, avec effet immédiat et pour 6 mois, jusqu'au 31.12.2017.

L'animatrice a été licenciée à compter du 01.10.2017.

Dès lors, et pendant tout le 4^{ème} trimestre 2017, la présidente a :

- expédié les affaires courantes, réglé les problèmes en suspens,
- accueilli les visiteurs désireux de connaître l'Espace Eugène Jamot, et Jamot
- maintenu les contacts avec l'extérieur afin que l'association ne sombre pas dans l'oubli
- recherché les moyens (structures, partenaires financiers), mais aussi les partenaires en capacité de s'impliquer dans la création d'un véritable pôle culturel, d'élaborer un projet global, avec une activité permanente sur les 12 mois de l'année ; un pôle où la mutualisation serait la règle : mutualisation des structures, installations, matériel mais aussi

du personnel, un lieu vivant et attractif, un lieu d'échange et de partage (pourquoi pas un tiers-lieu), qui soit un plus pour le Sud Creuse et un modèle économique
Cette recherche a permis à la présidente des contacts intéressants pouvant être porteurs d'avenir, incitant à la poursuite du maintien en sommeil de l'association.

En 2018 :

Il est apparu que l'association pourrait, peut-être, trouver dans le plan particulier de revitalisation de la Creuse sa place et rebondir.

Une réunion a été organisée le 30 mai par la Sous-Préfète d'Aubusson, Mme Arrighi, pour discuter des modalités d'un transfert à Aubusson du musée Jamot et considérer l'éventualité de son inscription dans le plan de revitalisation de la Creuse.

Dès 2014, l'association, qui déjà ressentait le besoin de se renouveler, avait jeté les bases d'un nouveau projet sur une autre échelle et un autre site.

A la suite de la réunion du 30 mai 2018, avec l'association « Ceux du Pharo », un projet plus global a été élaboré avec :

- **une relocalisation sur Aubusson**
- **l'intégration du musée dans un pôle culturel, historique et scientifique plus large :**
 - . Jamot incarne l'identité creusoise, mais aussi la 3^{ème} République, des valeurs fondamentales républicaines et humanistes. Jamot a toute sa vie mis l'humain au centre de ses préoccupations. Il incarne aussi la science et le progrès. Médecin colonial, il a consacré sa carrière à la médecine sociale, conçu et mis en œuvre, avec succès et « en homme de santé publique » l'unique politique verticale de santé menée au Cameroun. Jamot a été le concepteur de la santé publique du Cameroun.
 - . Le développement d'un pôle scientifique autour de Jamot avec la conservation des archives de pathologie tropicale, l'organisation de rencontres de médecine tropicale, de sessions thématiques répondant à des besoins des pays du Sud mais aussi de la France dans l'avenir avec l'évolution climatique, l'évolution du tourisme, de la mobilité des populations...

Malgré tout le travail effectué, les perspectives offertes, le manque d'adhésion et d'enthousiasme s'ajoutant à l'absence de soutien des élus font que la situation de l'association, à ce jour, est en très grande difficulté.

Force est de dire aujourd'hui, que l'Association Jamot, à quelques rares exceptions, n'a jamais été soutenue par les élus creusois, de gauche comme de droite.

Elle a vécu grâce à quelques défenseurs de la mémoire de Jamot qui, avec passion, ont voulu que vive et rayonne cette mémoire qui ont voulu relever le défi lancé à Saint Sulpice les Champs par le Médecin Général Lapeyssonnie, en 1994 :

« Pourquoi n'y-a-t-il pas de maison Jamot à Saint Sulpice les Champs ? »

25 ans se sont écoulés depuis, 25 ans de travail, d'acharnement, de satisfaction mais aussi de déception, et de galère...

Mais 25 ans au terme desquels avec pour tout bien :

- le registre paraphé par le Sous-Préfet d'Aubusson de l'époque Hubert Fournier, portant création de l'association (Comité Jamot) à la date de 29 février 1980,
- un avoir en banque de 289,07 francs.

Ces quelques passionnés ont sorti Jamot de l'oubli.

Ils l'ont fait revivre.

Ils ont permis aux creusois de le connaître ou pour les plus anciens de se le réapproprier par une présence sur le terrain et l'organisation d'une foule d'activités, de manifestations culturelles, sportives... par les nombreux contacts noués...

Ils ont ainsi permis de son nom soit donnée à :

- 1995 : Lycée Collège Eugène Jamot d'Aubusson
- 1997 : Centre Hospitalier de La Souterraine
- 2006 : Centre Médical Principal de la Région de Gendarmerie de Limoges
- 2009 : Espace Eugène Jamot à Saint Sulpice les Champs
- 2010 : Maison natale de La Borie à Saint Sulpice les Champs

- 2013 : Unité des maladies infectieuses et tropicales du Centre Hospitalier de Villeneuve Saint Georges
- 2014 : Hôtel Oceanic de Dakar au Sénégal

Ils ont relevé le défi du Médecin Général Lapeyssonnie et créé à Saint Sulpice non pas une « Maison Jamot » mais un « Espace Eugène Jamot » sur une friche artisanale au cœur de la bourgade qui a retrouvé vie après une « gestation » de 7 ans, et tellement de temps perdu, de vaines discussions, de mesquins marchandages !

L'Espace Eugène Jamot a coûté 134 000 € à la collectivité pour 100 m² restaurés au moindre coût, 100 m² laissés à l'abandon (alors que le financement des travaux était acquis) privant l'association des moyens d'action qui lui auraient évité, peut-être, la situation de très grande difficulté dans laquelle elle se trouve aujourd'hui.

L'association, quant à elle, a assumé financièrement tout son équipement, à la hauteur de l'apport de la collectivité, en thésaurisant tous les « petits produits » de son activité et des cotisations des adhérents dont le nombre s'est accru d'année en année.

La « grande mémoire » qu'est Jamot est enfin honorée, dans son pays natal, Saint Sulpice les Champs, petit village ignoré de la France certes, mais porteur de cette grande mémoire.

Plus de 8 000 visiteurs ont été accueillis dans ce lieu conçu par des bénévoles non professionnels mais volontaires, membres d'une association qui s'est professionnalisée dans la communication, les contacts, la création d'un site internet, l'accompagnement des visites, guidées et commentées.

Une association dont l'activité et le rôle culturel sont incontestables.

Une association dont le dynamisme et la qualité de l'accueil ont été remarqués et régulièrement soulignés. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir le livre d'or.

Tout cela grâce au recrutement d'une animatrice bénéficiant d'un contrat aidé de la Région, qui dès 2009 a apporté son soutien à l'association et s'est impliquée, ainsi, dans le rayonnement de la mémoire de Jamot.

Autant de résultats, positifs, appréciés et reconnus, qui légitimaient une ambition d'expansion de l'association.

Septembre 2019 :

Après 40 ans d'existence, l'association est en péril.

Toutes les tentatives pour « sauver Jamot » ont été vaines.

Aujourd'hui, c'est l'indifférence, le silence.

L'Espace Eugène Jamot et l'association ne sont plus dans l'actualité.

Demain, ce sera l'oubli.

Cet oubli, déjà mis en exergue par le Président du Conseil de la République, Gaston Monnerville, dans son discours prononcé le 19 septembre 1954, lors de l'inauguration de monument à la mémoire du médecin colonel Jamot à Saint Sulpice les Champs :

« Au fond des eaux mortes de l'oubli, se brisent les figures de proue que rejette l'histoire. »

L'oubli, les derniers passionnés de Jamot, les irréductibles, le rejettent.

Jamot doit être présent parmi nous.

Il s'inscrit plus que jamais dans notre actualité : ramener l'humain dans notre société, n'est-ce pas l'une de nos préoccupations comme ce fut celle de Jamot toute sa vie ?

A l'image de Jamot qui incarne la culture, n'est-ce pas grâce à la culture que nous pourrions nous, nous projeter dans l'avenir et construire un monde meilleur ?

Quel avenir ?

Le transfert du fonds Jamot au Musée des Troupes de Marine de Fréjus ?

A l'évidence, aujourd'hui, Jamot ne trouve pas sa place dans son pays natal.

Il peut la trouver, et aussi se retrouver parmi les siens, au Musée des Troupes de Marine de Fréjus (Var), où a été créé un centre d'histoire et d'étude des troupes d'outre-mer (le CHETOM), classé dépôt d'archives du Ministre de la Défense.

Un contact a été pris. Il a été suivi du déplacement d'une personne mandatée par le conservateur du musée pour juger de la suite à donner.

Le 10 juillet, le Dr Bernard Bouteille et Henri Vallade, vice-présidents de l'association, le Dr Francis Louis, Président de l'Association « Ceux du Pharo » et membre de l'association Dr Eugène Jamot et la présidente, l'ont accueillie à l'Espace Eugène Jamot.

L'ensemble des archives, collections d'objets et matériels au musée (vitrines...), présente un intérêt réel pour ce musée et peut être repris dans son intégralité hormis les éléments dits « d'intérêt local » dont la destination sera à étudier.

Le fonds documentaire, ainsi, rejoindra les collections publiques du musée. Il sera protégé, classé, archivé, numérisé (inventaire national, système archange, dans ce domaine le Musée de Fréjus sert de modèle).

Il sera consultable.

Une présentation de la vie et l'œuvre de Jamot sera faite.

Il faut ajouter que le Musée de Fréjus : existe depuis 1980-1981 ; il est l'un des 15 musées de l'armée de terre.

Il est en cours de restructuration, va s'agrandir entre fin 2020 et 2022.

Il est ouvert toute l'année.

Il a son personnel.

Il compte en moyenne 18 000 visiteurs par an.

Il est très accessible, proche de Toulon et Marseille.

Il est un lieu d'activités culturelles diversifiées : ateliers pédagogiques, conférences, expositions temporaires ; ainsi il contribue à pérenniser la mémoire des générations précédentes en faisant vivre les valeurs qui les ont animées et en les transmettant aux nouvelles générations.

Le musée de Fréjus prend à sa charge le déménagement et le transport qui pourraient être réalisés au plus tard fin novembre.

Avant d'arrêter la date des deux assemblées générales d'aujourd'hui, j'ai informé et sollicité l'avis de personnalités qui ont porté un intérêt au travail accompli par l'association et l'ont soutenue :

- M. le Ministre, André Chandernagor, à l'origine de la création de l'association en 1980.
- M. le Sous-Préfet d'Aubusson ; après l'initiative de Mme la Sous-Préfète, Mme Arrighi, son prédécesseur, en mai 2018, il était de mon devoir d'informer l'actuel Sous-Préfet de cette ultime démarche destinée à donner une nouvelle vie à l'Espace Eugène Jamot.
- M. le Député de la Creuse, alerté dès son élection, de la situation très précaire de l'association.
- M. le Professeur Gentilini, Président Honoraire de l'Académie de Médecine et de la Croix Rouge Française, ancien chef du service des maladies infectieuses de la Pitié-Salpêtrière à Paris.
- M. Jean Martin, Président de la Section Creuse de la Légion d'Honneur
- M. Jean-Louis Ferrier, expert-comptable en retraite qui gracieusement depuis 10 ans suit l'évolution de l'association et sa gestion, dont les conseils nous ont toujours été très précieux, conseils que nous nous sommes toujours efforcés de suivre
- Les descendants du Dr Jamot : branche Jamot et branche Desnauts
- Les donateurs : les enfants Bordes, Christian Chambon, les médecins des services de santé des armées.

Un dernier mot.

La décision que je vais vous demander de prendre aujourd'hui m'attriste.

Je fais partie de l'Association Dr Eugène Jamot depuis sa création.

Je la porte depuis 1987, à la demande, à cette époque-là, de quelques personnes de Saint Sulpice les Champs, les derniers fidèles de Jamot.

J'ai accepté d'en prendre la charge :

- Parce que les familles Jamot et Michaud (la mienne) étaient apparentées
- Parce que la vie de Jamot m'a toujours passionnée tout comme son cheminement professionnel et sa vocation aux dimensions universelles

- Parce que j'étais présente lors de l'inauguration du monument édifié à sa mémoire en 1954 et que j'ai été profondément marquée par cette manifestation
- Parce que j'étais aussi présente à la manifestation du centenaire de sa naissance, en 1980, présidée par M. le Député Chandernagor
- Parce que, enfin, j'avais déjà, depuis mon jeune âge commencé à constituer un « fonds Jamot » qui a enrichi le fonds de l'Espace Eugène Jamot.

Contribuer à mettre à l'honneur ce creusois : Jamot, et, à travers lui mettre en lumière un territoire, ses habitants et leur passé, ont été, tout au long de ces trente années mon but et mon ambition profonde.

Je n'ai pas atteint ce but. C'est d'une certaine manière un échec.

Je le regrette pour tous ceux qui m'ont aidée et ont participé.

Je le regrette pour les adhérents et pour l'association.

Je le regrette pour Delphine, arrivée à Jamot, à 20 ans à peine, BTS en poche ou presque, qui a fait un travail remarquable, pleine d'intelligence et de dynamisme, et qui, aurait mené au succès le projet auquel légitimement nous avons cru, qui se serait pleinement réalisée dans cette voie où elle s'était engagée il y a presque 10 ans. Sa reconversion professionnelle rapide et réussie me permet cette affirmation ! Merci Delphine et Merci à tous !

Le regret de ne pouvoir donner à Jamot, dans son pays natal, une présence plus forte, plus grande dans un cadre approprié est atténué par la pensée qu'au Musée des Troupes de Marine de Fréjus, Jamot sera mis à l'honneur comme il se doit. Sa mémoire sera pleinement préservée. Le fonds Jamot ne sera pas dispersé et sera consultable. Ce que l'association n'a pas été en mesure d'assurer sera fait.

Pour le Dr Jamot ce doit être une renaissance, pour l'association et sa présidente l'assurance d'une continuité, hors de la Creuse, avec la satisfaction d'avoir quand même accompli un travail utile, d'avoir contribué à la pérennisation de sa mémoire et à la transmission aux générations nouvelles des valeurs qui l'ont toujours animé, lui, qui incarne les générations précédentes et dont l'histoire renvoie à l'Histoire de France et à l'histoire de celle-ci.

De la présentation du rapport moral et du constat qui l'accompagne, de la situation financière de l'association telle qu'elle se présente à ce jour, il ressort que le transfert du fonds Jamot vers le musée national de Fréjus, seul, aujourd'hui, est en mesure de répondre à toutes les attentes insatisfaites et de donner à la vie et à l'œuvre du Dr Eugène Jamot, médecin creusois, l'essor qu'elles méritent.

Le débat s'engage alors, très libre et très ouvert, chacun exprimant ses pensées, ses opinions.

Mme Raynaud s'indigne à l'idée de voir ce musée quitter la Creuse.

Divers membres de l'assemblée déplorent le désintérêt du département, des élus, et déplorent un manque de volonté et sans doute la méconnaissance de l'œuvre et de la personnalité de Jamot.

M. le Ministre, André Chandernagor, en réponse, souligne avec force que l'association doit saisir cette opportunité, que c'est un honneur pour Jamot et l'association que le musée Jamot soit accueilli dans un musée national.

Pour le Dr Buguet, ce transfert est pour le Dr Jamot un retour parmi les siens.

M. Pascal insiste sur le fait que ce transfert n'est pas la fin d'une action mais l'assurance, au contraire d'une continuité.

M. le Maire de Saint Sulpice les Champs, Alex Saintrapt, émet le souhait, qu'en dépit de ce transfert, les journées d'hommage à Jamot, aux environs de la date anniversaire de sa mort, perdurent.

Mrs les Drs Bouteille et Buguet s'associent à cette proposition.

Après le débat, vote de la 2^{de} résolution

Personne ne demandant un vote à bulletin secret, le vote a lieu à main levée.

L'assemblée générale réunie en séance ordinaire, ce jour, 13 septembre, à l'unanimité des membres présents et représentés prend la résolution :

« L'assemblée générale décide le transfert du fonds Jamot, archives, collections d'objets et matériel muséographique (vitrines...) au Musée des Troupes de Marine de Fréjus. »

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt l'assemblée générale ordinaire.

La Présidente
Georgette MICHAUD



De notre côté, nous avons envoyé une lettre de soutien à Madame MICHAUD :



CEUX DU PHARO, Association des Anciens et Amis du Pharo
Résidence Plein-Sud 1/B3, 13380 Plan-de-Cuques, France
Association loi 1901, J.O.R.F. 10 août 2013, n°177
Email : louis13380@gmail.com; Web : <http://www.ceuxdupharo.fr>

Numéro R.N.A. W133020221
Identifiant SIREN : 849 324 561
Identifiant SIRET : 849 324 561 00018

26 octobre 2019
AAAP/2019/203

Madame Michaud,
Chère Georgette,

L'association Docteur Jamot est dissoute et l'espace muséal est définitivement fermé.
Nous redoutions ces décisions mais avons été rassurés de savoir que les collections et les archives ont été sauvées de la dispersion et de la disparition. Le choix du musée des troupes de marine à Fréjus est certainement le plus raisonnable.
Mais nous voulons vous dire que nous mesurons quel creve-cœur cela a été pour vous. Ce musée était votre œuvre et, pour vous, une préoccupation de tous les instants. L'indifférence et la mauvaise volonté des pouvoirs publics vous ont progressivement privée de tout moyen de faire fonctionner et évoluer ce musée qui est pour nous un des derniers espaces mémoriels dédiés à la médecine tropicale. Vous avez d'abord, la mort dans l'âme, licencié Delphine qui vous est si chère et qui accomplissait un travail admirable, puis vous avez dû mettre en sommeil le musée, avant de le fermer définitivement.
Nous imaginons sans peine votre détresse et votre chagrin et nous voulons vous assurer de toute notre affection. Nous savons que nous vous reverrons chaque année autour de la tombe du Docteur Jamot pour, justement, entretenir la mémoire de ce grand acteur de la lutte contre la trypanosomiose.
Vous resterez pour nous la gardienne d'un vaste pan de la mémoire de la médecine coloniale et nous vous en sommes redevables.
Avec notre indéfectible reconnaissance pour ces quarante années de passion et de dévouement, permettez-nous, chère Georgette, de vous embrasser chaleureusement.

Pr BAUDON Dominique Dr BOUTEILLE Bernard Pr BOUTIN Jean-Paul Dr BUGUET Alain Pr BUISSON Yves M. CHAMBON Christian Mme CHARMOT-BENSIMON Dominique Dr CLOIX Pierre-Henri Pr DAVOUST Bernard Pr DELMONT Jean Pr GENTILINI Marc Dr GONZALES Jean-Paul Dr GRÉCIET Jean-Pierre Dr GRIMALDI François-Marie Dr LESBORDES Jean-Louis	Mme LOUIS Dominique Dr LOUIS Francis Dr LOUIS Jean-François Dr LOUIS Jean-Paul Pr MIGLIANI René Dr MILLELIRI Jean-Marie Dr PIRAME Yves M. PLANTIER François M. PLANTIER Max M. PLANTIER Pierre Dr REY Jean-Loup Dr ROBERT Michel Pr ROUX Jean Pr SALIQUO Pierre Mme VANDAMBOSSE Danièle
---	---

NOS MEMBRES NOUS ÉCRIVENT

Pierre Hostier (#301) le 8 octobre.

Cher Francis,

Un grand bravo pour la tenue de cette AG et pour la qualité de sa tenue.

Cette Association ne ronronne pas entre anciens nostalgiques de leur passé révolu; elle explose d'activité, d'idées, de projets; elle est bien vivante grâce à l'enthousiasme des membres du Bureau et de son entourage immédiat. C'est pour cela que j'y suis attaché et que je voudrais que mes tentatives de recruter de nouveaux membres soient davantage productives.

Ce qui me contrarie un peu c'est le faible bilan financier. Je ne m'y connais pas mais vu l'investissement en temps de vous tous et ce qu'il reste si peu en caisse c'est dérisoire. Je ne m'interroge pas du tout sur la probité des membres et en particulier de ceux qui ont accès aux dépenses.

C'est peut-être que les recettes sont insuffisantes. L'argent est le nerf de la guerre. Est-ce que la cotisation à 25€ est suffisante ? Si elle augmentait, y aurait-il moins d'adhérents ?

Ton Grand Livre est bradé. La Poste gagne plus que vous !

Pourquoi l'accès au site est-il gratuit ? Pourquoi ne pas envisager un accès seulement aux adhérents à jour de cotisation avec un code d'entrée annuel ?

Avec quoi financer des frais d'achats indispensables pour toi, pour le Secrétariat, pour travailler plus confortablement et plus efficacement et aussi pour l'éventuel loyer du siège social que tu évoques avec juste raison.

Ce sont des réflexions toutes personnelles, certainement pas des vérités, mais peut-être à évoquer par le Bureau.

Je suis fier d'être parmi vous.

Très amicalement,

Pierre

Les questions posées sont tout-à-fait pertinentes et nous allons nous attacher à y répondre au mieux.

Louis Reymondon (#010) le 14 octobre.

Chers amis,

Toute notre gratitude va au GISPE, aux organisateurs fidèles des Actualités du Pharo, tenues au Pharo en 2019 avec la participation touchante et précieuse de très nombreux collègues du Maghreb et d'Afrique subsaharienne.

Sous la présidence assidue, comme chaque année, du Professeur Marc GENTILINI, vous avez confié la séance inaugurale à Claude DUMURGIER sur un constat majeur (dont il a déjà souligné l'importance au Congrès de la SPE de 2017 à Hai Phong) : 1/3 de la mortalité en Afrique Subsaharienne est la conséquence d'accès aux soins chirurgicaux impossibles ou trop tardifs par l'éloignement des centres de ressources assez équipés en praticiens et en matériel. C'est considérable et exigeant. Et, sans vouloir soutenir que "c'était mieux avant", force est de rappeler le rôle formateur du Pharo et le maillage que le Service de Santé des colonies avait institué pour porter les capacités de ces soins primaires et salvateurs au plus proche des populations.

Vous et moi sommes interpellés et capables d'unir nos expériences, nos connaissances de terrain et nos divers niveaux d'influence pour dépasser ce constat catastrophique et proposer des solutions pour sortir d'une telle situation insoutenable.

J'ai, pour ma part, réactualisé une note que j'avais écrite en 2016. Vous ne verrez pas de forfanterie dans la signature où j'énumère des "titres" qui ne veulent qu'affirmer des responsabilités et des expériences qui m'ont donné des regards différents et éclairants sur ce genre de problèmes. Mais je ne prétends nullement que mon papier apporte LA solution. Ce n'est qu'une orientation et vos avis et suggestions devront faire avancer vers des solutions constructives à hauteur de la confiance que nous font encore les "pays ayant le français en partage".

Je reste à votre écoute et suis bien sincèrement votre.

Le constat : Dans le cadre des 25^{èmes} Actualités du Pharo organisées par le GISPE en octobre 2019, en vue d'une approche transversale "One Health" pour un renforcement global de la co-opération sanitaire bilatérale de la France avec les pays africains qui le souhaitent, **l'accès aux soins primaires de chirurgie générale** est apparu comme un **objectif prioritaire restaurer**.

Une étude récente des plus sérieuses – déjà rapportée en 2018 par le Pr Claude Dumurgier au Congrès de la SPE de Haïphong et rappelée dans sa conférence inaugurale des XXVe Actualités du Pharo 2019 - établit que **la mortalité en Afrique sub-saharienne, anglophone et francophone, est la conséquence, pour 1 cas sur 3, du manque ou du retard d'accès aux soins urgents de chirurgie générale** (gynéco-obstétricale, viscérale, urologique, traumatologique, cérébro-médullaire). Sans minimiser aussi les séquelles liées aux soins tardifs.

A l'époque coloniale et post-coloniale, un maillage serré avait été établi sur l'ensemble des territoires africains, avec un personnel médical ou para-médical formé, un accès aux soins qui apportait aux populations un recours rapproché et souvent salvateur. L'Ecole William Ponty de Dakar a inauguré cette formation en 4 ans de "médecins africains" aptes à dispenser des soins de proximité et l'encadrement d'infirmiers et sages-femmes responsables et compétents. Les jeunes médecins militaires juste sortis de l'Ecole du Pharo de Marseille procuraient à cette organisation, autant que possible, un niveau plus élevé.

L'analyse : Aujourd'hui, ce maillage est détricoté car cette formation généraliste n'existe plus, comme elle manque aussi cruellement dans le "désert médical français"... En Afrique, d'excellents praticiens ne sont pas assez nombreux pour exercer loin des capitales et rien ne les prédispose à s'en éloigner. La relève des co-opérants n'a pu être assurée à hauteur des besoins.

L'abandon progressif des aides techniques françaises (AT) dans le domaine de la santé a été sans doute mieux compensé, dans le cadre de missions pilotées par l'Agence Française de Développement (AFD), en faveur des objectifs de santé publique et tropicale. Mais l'accès aux soins chirurgicaux primaires a été perdu de vue et déshérité sur le plan du personnel et des équipements. Ce sont les collègues africains eux-mêmes qui ne manquent pas de dénoncer ce fait avec désolation.

Quand le Pr Robert Debré a conçu le "temps plein hospitalier" des hôpitaux généraux, la spécialisation n'était qu'une "orientation des services" et la "chirurgie de pointe" était l'apanage des CHRU. Il n'y a plus maintenant que des hyperspécialistes partout et, même le Service de Santé des Armées peine à mobiliser des poly-praticiens pour ses opérations extérieures.

Une proposition (parmi d'autres) : **Quelles réponses doit-on espérer de la part du pouvoir politique** pour que la France reste à la hauteur des défis que son Histoire lui lance face au dénuement de populations dont les grands-parents ont souffert et souvent versé leur sang pour défendre nos libertés ?

Puisque le problème est celui de la formation (en nombre et en qualité) adaptée aux besoins territoriaux et qu'à des degrés, incomparables mais de même nature, il est commun aux pays africains et aux campagnes françaises, **une nouvelle politique bilatérale de santé France-Afrique ne devrait-elle pas reconnaître cet enjeu comme majeur et s'en emparer ?**

Comment ? Pas à pas, en deux phases :

1. Dans le cadre des coopérations décentralisées des Régions, organiser un "Grand Cours" de soins primaires de chirurgie générale dans la trace de la formation que délivrait l'Ecole du PHARO à Marseille à l'adresse des jeunes médecins militaires en partance pour la brousse et les postes éloignés et solitaires. Ce "**Cours du PHARO**", francophone, ouvert aussi bien à nos compatriotes qu'à tous les jeunes praticiens étrangers en mesure d'en profiter pour exercer vraiment "au service des hommes", aura un rayonnement international (comme le "Cours de DAVOS", où les traumatologues suisses ont enseigné au monde entier leurs méthodes d'ostéosynthèse réglée que l'on pratique partout aujourd'hui). Des séjours croisés d'application devront affermir la réciprocité bilatérale.
2. Le budget de l'AFD est appelé aussi à soutenir cette organisation à Marseille et à financer des bourses aux jeunes étrangers pour leur formation et pour l'application des connaissances acquises pendant quelques années sur les terrains où leur compétence est nécessaire et attendue.

Paris, le 8 novembre 2019

Dr Louis REYMONDON, chargé d'enseignement clinique à la Faculté.
Ancien élève de Santé Navale. Ancien assistant des Hôpitaux des Armées.
Chirurgien Chef de Service honoraire des Hôpitaux Publics non Universitaires
Membre honoraire de la SoFCOT.
Ancien membre du Bureau du Collège National des Chirurgiens Français.
Ancien titulaire de la Commission Nationale de nomination des praticiens TP.
Secrétaire général de Solidarité Santé Navale et du SAMA.

Christian Chambon (#029) le 16 octobre.

Bonjour à tous,

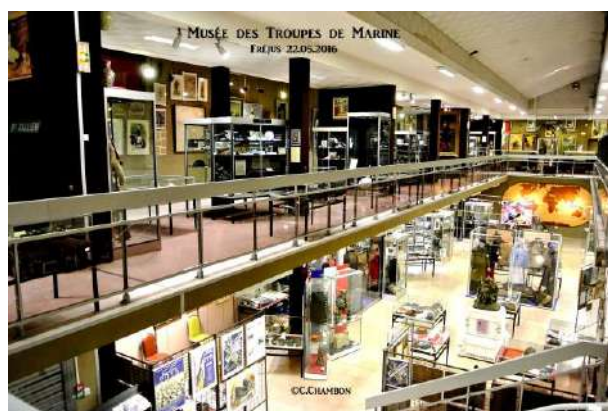
Bien entendu je soutiens l'idée de Dominique Charmot et Francis Louis dans leur initiative de remerciements collectifs à Georgette Michaud et son équipe de St Sulpice les Champs. A ce stade d'obligation de fermeture du Musée Jamot de St Sulpice, le transfert au Musée des Troupes de Marine de Fréjus est tout indiqué, je pense, pour recevoir les nombreux souvenirs d'Eugène JAMOT.

J'avais eu l'occasion de visiter ce Musée en mai 2016, après l'Hommage à St Sulpice, et le Chef de Bataillon Philippe Roudier, conservateur du Musée de Fréjus, m'avait laissé une liberté totale de photographier tous ce que je voulais dans le musée, et je me suis régalé de ce que j'ai pu voir et garder en souvenir.

Jamot y était déjà sommairement représenté, et je pense qu'à défaut de la Creuse, il sera bien entouré parmi les anciens des Troupes Coloniales, au Soleil de la Côte d'Azur.

En PJ, quelques photos parmi les nombreuses que j'ai pu récolter.

Bien amicalement à tous.



CONGRÈS, COLLOQUES, SALONS, FESTIVALS

3 novembre 2019, Paris



SOCIÉTÉ DE
PATHOLOGIE
EXOTIQUE

Avec le parrainage de :



ACADÉMIE
NATIONALE
DE MÉDECINE



Peau et maladies tropicales

Ecole du Val de Grâce
Amphithéâtre Rouvillois, 1 place Alphonse Laveran, 75005 Paris

Judi 21 novembre 2019

Pré-programme

La peau occupe une place particulière en médecine tropicale. D'une part les infections bactériennes, parasitaires et fongiques sont fréquentes en milieu tropical, d'autre part bon nombre de maladies systémiques ont une expression cutanée qui permet une orientation diagnostique clinique utile. Ceci est aussi bien le cas en médecine du voyage et des migrants, qu'à la portée des personnels de santé démunis de plateau technique sur le terrain. L'examen biologique de la peau, tissu accessible, permet des diagnostics peu coûteux, en particulier au cours des Maladies Tropicales Négligées comme la leishmaniose, la lèpre, la gale, les mycoses sous cutanées, ou même plus récemment la trypanosomose africaine. Les lésions cutanées ont aussi une bonne valeur d'orientation au cours de maladies vectorielles, d'inoculation ou traumatiques. Enfin, objet d'admiration ou de stigmatisation, l'aspect de la peau est une préoccupation importante des populations tropicales menant parfois à des pratiques cosmétiques pathogènes. Ces différents aspects seront abordés lors des différentes conférences de la journée.

8h30 - 9h00 : Accueil des participants

9h00 - INTRODUCTION/OUVERTURE DE LA JOURNÉE :

Introduction : Eric Pichard.

Exposé d'ouverture : Anthropologie de la peau : esthétiques, soins et cliniques transculturelles en Afrique subsaharienne : Alain Epelboin

9h30 - SESSION 1 :

(Modérateur : Yves Buisson)

9h30-10h30 : Monkey pox et autres poxviroses. : Jean-Jacques Morand.

10h30 : Pause-café.

11h - SESSION 2 :

(Modérateur : Pierre Gazin)

11h-12h : Persistance de la lèpre et nouveaux challenges : Emmanuelle Cambau

12h-12h45 : Dépigmentation cosmétique et ses risques : Antoine Mahé.

12h45 : Pause déjeuner

12h45-14h00 : Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de Pathologie Exotique

14h00 - SESSION 3 :

(Modérateur : Jean Janin)

14h-14h45 : Apport de l'examen cutané pour le diagnostic des maladies tropicales d'importation : Eric Caumes.

14h45-15h15 : Peau et diagnostic biologique de la trypanosomose africaine : Brice Rotureau.

15h15-16h : Mycoses Tropicales Négligées : Jacques Chandenier.

16h00

- Bilan de la journée :

- Discussion

Comité scientifique :

Pierre Gazin

Pierre Marty

Eric Pichard

Jacques Chandenier

Jean Jannin

Yves Buisson

RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE HABILITÉE À RECEVOIR DONS ET LEGS

Société de Pathologie Exotique - Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - Pavillon Laveran

47-83 Bld de L'Hôpital 75013 Paris

Téléphone (33) 9 67 65 17 99 Courriel : secrtaire@pathexo.fr - N° Siret : 784 617 680 00011

5-6 décembre 2019, Yaoundé, Cameroun



Sous l'égide de l'Université Yaoundé I et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique du Cameroun, nous sommes heureux d'annoncer la tenue d'un colloque scientifique sur le thème : « **Vers de nouveaux moyens de contrôle de Maladies Tropicales Négligées** » les 5 et 6 décembre 2019 au Monastère des Bénédictins du Mont Fébé à Yaoundé.

Cette rencontre scientifique sera focalisée sur trois des maladies tropicales négligées à savoir les trypanosomoses, les schistosomoses et l'onchocercose, et ambitionne de favoriser la rencontre et les échanges entre les chercheurs, les acteurs de la mise en œuvre, les décideurs, les bailleurs de fonds, les organisations non gouvernementales, la société civile ainsi que les étudiants.

Ce colloque comportera quatre sessions scientifiques et une session de concertation entre les programmes nationaux de lutte contre les trois maladies tropicales négligées ciblées, les bailleurs de fonds et la société civile. Les sessions scientifiques vont s'articuler autour de séances plénières par des spécialistes de ces différentes maladies tropicales négligées, et de communications orales et affichées. Nous encourageons vivement les doctorants et post-doctorants à présenter leurs travaux récents à la communauté.

Côté pratique : ce congrès bénéficie du soutien financier de MUSE (Montpellier Université d'Excellence). **L'inscription est obligatoire et s'élève à 5000 FCFA pour les doctorants et post-doctorants et à 10000 FCFA pour les enseignants et les chercheurs.** Faire le paiement par orange money au numéro 690178555 au nom de Njiokou Flobert. L'inscription donne accès aux sessions de la conférence, aux pauses café et aux déjeuners offerts pendant le congrès.

Les inscriptions seront closes le 30 octobre ; veuillez suivre ce lien (<http://www.123formbuilder.com/form-5010525/membership-application-form>) pour vous inscrire et soumettre votre résumé, en indiquant si vous souhaitez faire une présentation orale ou une communication affichée (poster).

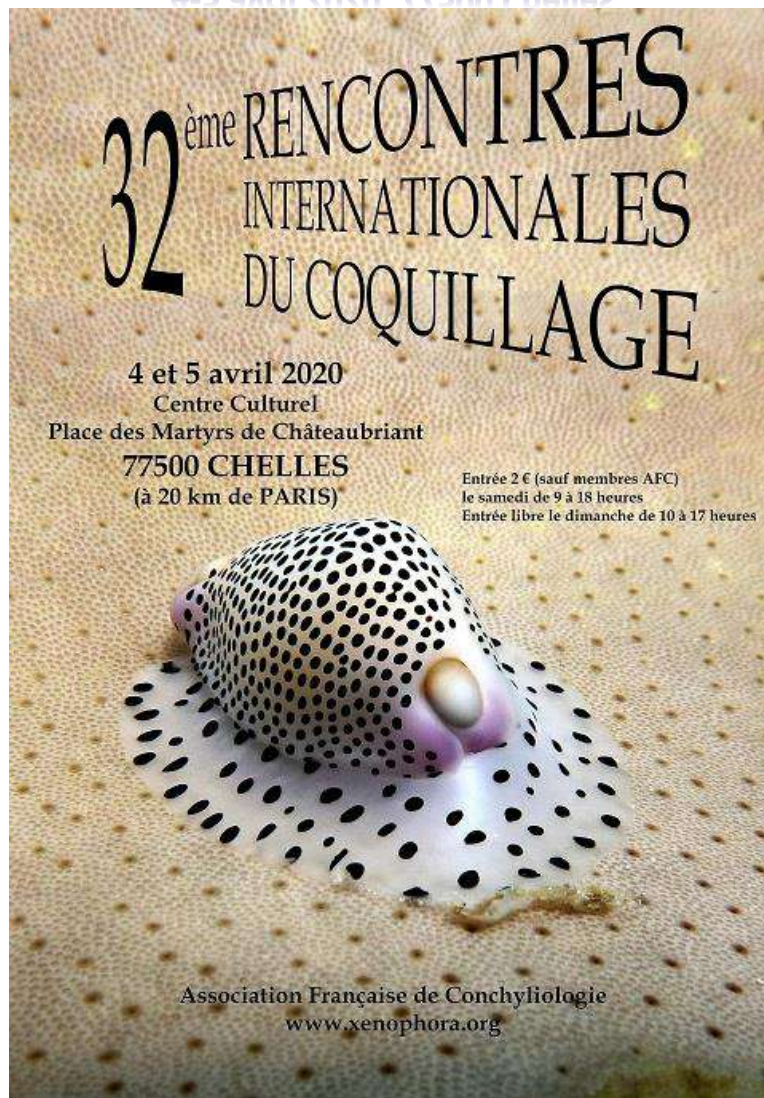
Un programme détaillé de l'événement sera disponible en octobre.

Dans l'attente de vous voir nombreux au congrès « Vers de nouveaux moyens de contrôle de Maladies Tropicales Négligées »,

LES ORGANISATEURS :

Dr Anne GEIGER (IRD), Pr Flobert NJIOKOU (Université Yaoundé 1), Dr Hugues NANA DJEUNGA (Centre de Recherche sur les Filarioses et autres Maladies Tropicales (CRFiMT))

4-5 avril 2020, 77500 Chelles



**32^{ème} RENCONTRES
INTERNATIONALES
DU COQUILLAGE**

4 et 5 avril 2020
Centre Culturel
Place des Martyrs de Châteaubriant
77500 CHELLES
(à 20 km de PARIS)

Entrée 2 € (sauf membres AFC)
le samedi de 9 à 18 heures
Entrée libre le dimanche de 10 à 17 heures

Association Française de Conchyliologie
www.xenophora.org

24-26 mars 2020, Genève, Suisse



**GENEVA
HEALTH
FORUM**

8^E ÉDITION
24-26 MARS 2020

LE CABINET DE CURIOSITÉS

Calebasse Bamiléké, Cameroun (coll. R. Aquaron)



Coquillages porcelaines (coll. J-P. Louis et F. Louis)



Cypraea mappa



Cypraea testudinaria



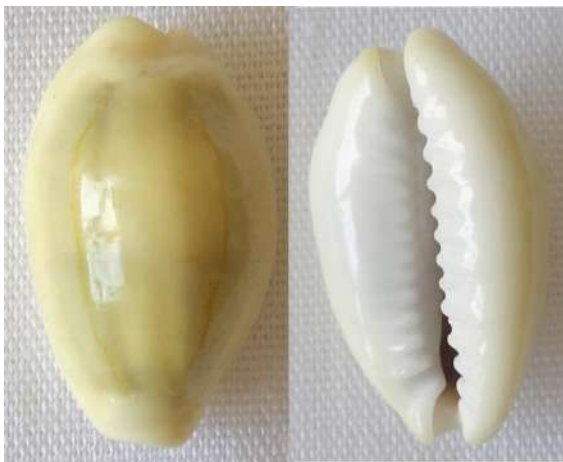
Cypraea tigris



Cypraea annulata ou *Monetaria annulus*
(coll. F. Louis, photos : D. Charmot)



Cypraea annulata vivante
(Wikipedia)



Cypraea moneta ou *cauri*
(coll. F. Louis, photos : D. Charmot)



Cypraea moneta vivante
(Wikipedia)



Aire de distribution de *Cypraea moneta* (wikipedia)

Peignes africains en os ou ivoire



Coll. Francis Louis



Coll. Anne Chastel

AVIS DE RECHERCHE

Deux statuettes en ébène et incrustations d'ivoire (pour la plus grande), dont nous ignorons l'origine, propriété l'une de Francis Louis et l'autre d'Anne Chastel.

VOTRE AIDE EST BIENVENUE !



MILITARIA

Giberne de médecin sous Napoléon III
(coll. Anne Chastel)



LA PAGE TECHNIQUE DE L'ASSOCIATION

NOTRE SITE WEB

Notre site (www.ceuxdupharo.fr) a été créé le 14 mars 2017.

NOMBRE DE VISITES		
	2018	2019
JANVIER	1 915	1 549
FÉVRIER	1 705	1 806
MARS	1 816	1 640
AVRIL	1 613	1 624
MAI	1 729	1 626
JUIN	1 926	1 501
JUILLET	510	1 570
AOÛT	1 312	1 769 ¹
SEPTEMBRE	2 202	
OCTOBRE	1 706	
NOVEMBRE	1 447	
DÉCEMBRE	1 052	
TOTAL	18 933	13 085

¹ : au 26 octobre 2019

Ce site est pour nous un baromètre de l'intérêt que vous portez à notre action et nous nous engageons à vous faire part tous les mois de nos statistiques, bonnes ou mauvaises.

La fréquentation s'est bien maintenue en juillet, certainement grâce au travail de la websister, qui a su maintenir l'intérêt pour notre site et que nous remercions.

À noter que ce mois-ci, notre websister a mis en ligne des coquillages porcelaines qui semblent plaire. Nous allons bien entendu continuer.

QUELQUE PART SUR LE WEB.

Nous nous épanouissons dans notre carrière et c'est tant mieux. Il y a pourtant des métiers qui nous auraient peut-être plu davantage. J'ai par exemple découvert la profession assez peu connue d'inséminateur de tortues géantes à carapace molle de Shanghai (*Rafetus swinhoei*). Ne riez pas, c'est très sérieux : il y a bien des sexeurs de poussins ou des effileuses de pipes de Saint-Claude et ça ne fait rire personne.

Mais quel est le problème ? C'est tout simple : il ne reste plus officiellement que trois spécimens de *Rafetus swinhoei* : un mâle et deux tortues de sexe non connu. Pour sauver cette espèce, gravement menacée parce que les Chinois raffolent de la chair de tortue et que les zones marécageuses, où aiment s'ébattre ces gentils reptiles à tête de cochon, diminuent de jour en jour au profit des cultures de riz, voire de l'urbanisation, l'idée est alors de recueillir du sperme de ce chélonien pour constituer une banque d'utilité évidente.

Capter le mâle n'est pas très difficile : il est déjà au zoo de Suzhou, pas très loin de Shanghai. Ensuite, il faut l'endormir et, enfin, le masturber pour recueillir la précieuse semence. Mais, c'est bien connu, la tortue géante à carapace molle de Shanghai mâle n'est pas très portée sur les parties de jambes en l'air. La masturbation n'est pas facile et, surtout, elle est peu productive. C'est pour ça qu'il faut un spécialiste de la chose.

Quand on obtient quelques gouttes, il faut vite les congeler comme c'est de coutume pour tous les animaux. Las ! La congélation détruit les spermatozoïdes de la tortue géante à carapace molle de Shanghai mâle.

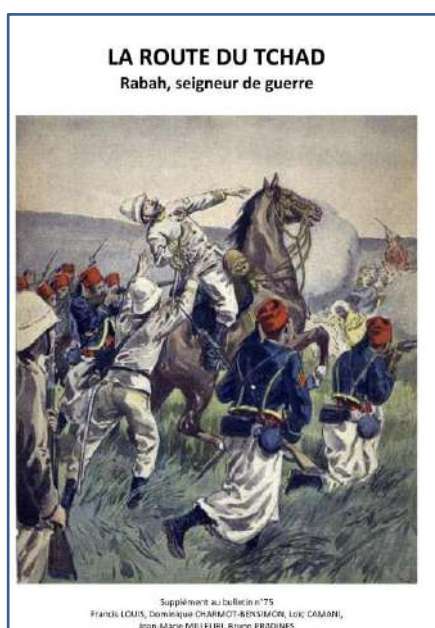
Alors, inséminons tout de suite une tortue géante à carapace molle de Shanghai femelle. À la cinquième tentative, la femelle qui vivait à Suzhou avec le mâle est morte (Qui a parlé de petite mort ?). Il faut dire que la jeune dame était quasi centenaire ...

Que faire alors ? Retrouver les deux derniers spécimens en liberté au Viêt Nam, en espérant qu'il y ait une femelle, ce qui n'est pas garanti. Et réunir un comité d'experts qui aura certainement une solution, car les experts, c'est bien connu, ont toujours réponse à tout. Mais combien y a-t-il d'experts en insémination artificielle de tortues géantes à carapace molle de Shanghai ? Ne sont-ils pas, eux aussi, en voie d'extinction ?



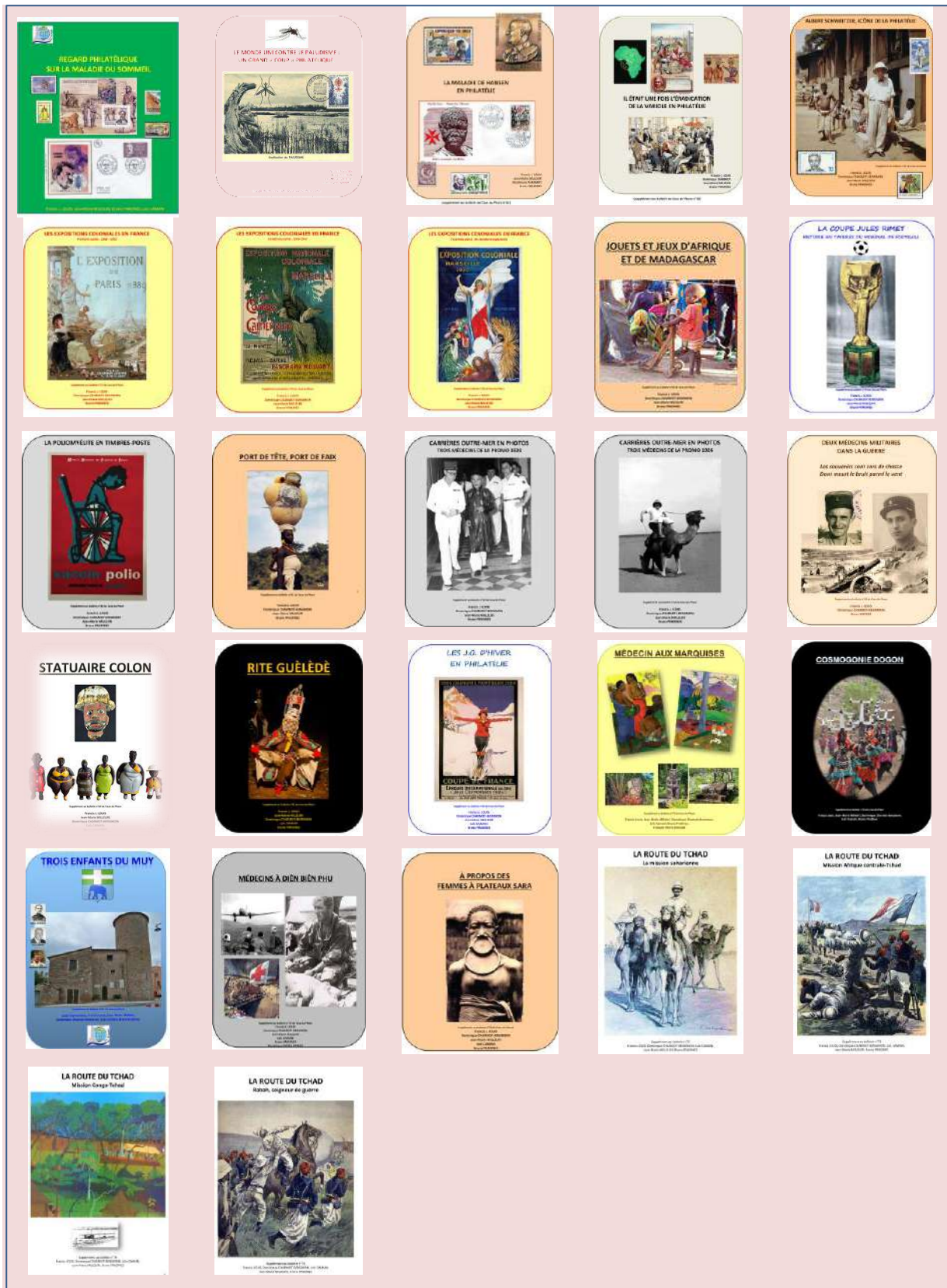
Pulex irritans

LES SUPPLÉMENTS GRATUITS



Depuis le bulletin n°50, nous publions régulièrement un supplément gratuit. Si une de ces études vous intéresse, vous pouvez la commander à notre *websister* (voir sur le site) qui vous l'enverra dans les meilleurs délais.

N°	Titre
50s	Regard philatélique sur la maladie du sommeil
51s	Le monde uni contre le paludisme : un grand « coup philatélique »
52s	La maladie de Hansen en philatélie
53s	Il était une fois l'éradication de la variole en philatélie
54s	Albert Schweitzer, icône de la philatélie
55s	Les expositions coloniales en France. Première partie.
56s	Les expositions coloniales en France. Deuxième partie.
57s	Les expositions coloniales en France. Troisième partie.
58s	Jouets et jeux d'Afrique et de Madagascar
59s	La coupe Jules Rimet. Histoire en timbres du mondial de football
60s	La poliomyélite en timbres-poste
61s	Port de tête, port de faix
62s	Carrières outre-mer en images. Trois médecins de la promo 1924
63s	Deux médecins militaires dans la guerre
64s	Statuaire colon
65s	Rite guèlèdè
66s	Les J.O. d'hiver en philatélie
67s	Médecin aux Marquises
68s	Cosmogonie Dogon
69s	Trois enfants du Muy
70s	Médecins à Diên Biên Phu
71s	Femmes à plateau Sara
72s	La route du Tchad. La mission saharienne.
73s	La route du Tchad. La mission Afrique centrale-Tchad.
74s	La route du Tchad. La mission Congo-Tchad.
75s	La route du Tchad. Rabah, seigneur de guerre.



LA LIBRAIRIE DE « CEUX DU PHARO »

Les prix s'entendent pour la France métropolitaine. Hors Métropole, les frais de port sont à calculer.

CDP01-SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE, Tome III. 20 euros franco de port.

CDP02-SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE, Tome IV. 20 euros franco de port. **ÉPUISÉ**

CDP03-PARCOURS AFRICAÏN. EN PAYS SARA, TCHAD 1958-1961. 40 euros franco de port.

CDP04-MONCAYOS, Tome II. 36 euros franco de port.

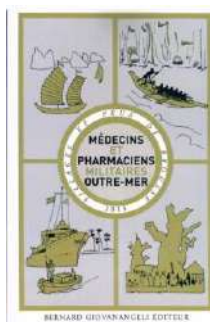
CDP05-LA MÉDECINE MILITAIRE EN CARTES POSTALES. 1880-1930. 10 euros + 7,50 euros de port.

CDP06-CARNETS D'UN MÉDECIN DE BROUSSE. Une mission dans le Mandoul, Tchad, 2006. 20 euros + 5 euros de port.

CDP07-AU BOUT DE LA PISTE, EN PAYS TOUBOURI, TCHAD 1960. 39,90 euros franco de port.

CDP08-AU PAYS DES KAPSIKI. 25 euros franco de port.

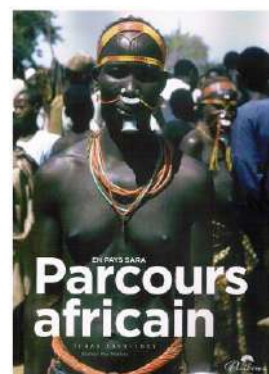
CDP09-DEVOIRS DE MEMOIRE. 36 euros + 14 euros de port.



CDP01



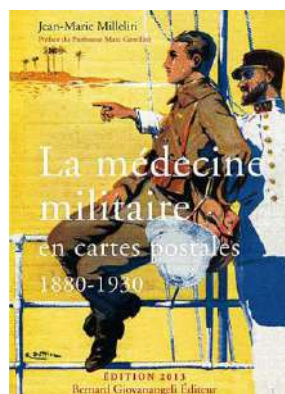
CDP02



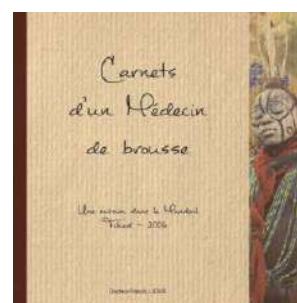
CDP03



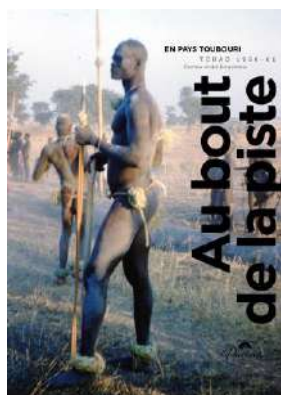
CDP04



CDP05



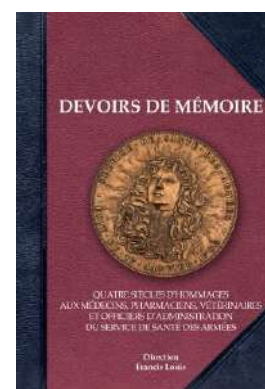
CDP06



CDP07



CDP08



CDP09

BON DE COMMANDE

COMMANDE :

Désignation	Référence	Qté	Prix unitaire	Montant total
TOTAL (euros)				

M. Mme

ADRESSE DE LIVRAISON :

Téléphone :

E-mail :

Date :

Signature :

Ce bon de commande est à faire parvenir à :

« Ceux du Pharo »
M. Jacques Francis LOUIS
Résidence Plein-Sud 1
Bâtiment B3
13380 PLAN DE CUQUES

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Ceux du Pharo » ou par virement bancaire

Intitulé du compte : Ceux du Pharo, association des anciens et amis du Pharo, AAAP
Domiciliation : BNPPARB FOS MER (01287)
Code Banque : 30004 Code Guichet : 01287 Numéro de compte : 00010045057 Clé RIB : 65
IBAN : FR76 3000 4012 8700 0100 4505 765
BIC : BNPAFRPPMAR



À bientôt, et n'oubliez pas de renouveler votre cotisation (25 euros) !

Par chèque bancaire :

À l'ordre de « Ceux du Pharo »
M. Francis LOUIS,
Résidence Plein-Sud 1, bâtiment B3,
13380 PLAN DE CUQUES

Par virement bancaire (nous informer par e-mail):

Intitulé du compte : Ceux du Pharo, association des anciens et amis du Pharo, AAAP
Domiciliation : BNPPARB FOS MER (01287)
Code Banque : 30004
Code Guichet : 01287
Numéro de compte : 00010045057
Clé RIB : 65
IBAN : FR76 3000 4012 8700 0100 4505 765
BIC : BNPAFRPPMAR

L'équipe de « Ceux du Pharo »



OÙ TROUVER CEUX DU PHARO ?

INTERNET : <http://www.ceuxdupharo.fr>

FACEBOOK : [facebook.com/groups/ceuxdupharo](https://www.facebook.com/groups/ceuxdupharo)

TWEETER : <https://twitter.com/hashtag/ceuxdupharo>